

Service d'aide à la réussite (SAR) - HE2B

Formulaire de demande d'aménagements pour Etudiant
reconnu comme



Sportif de Haut Niveau (Nat. / Intern.) - Espoir Sportif
- Partenaire d'entraînement

A compléter et à envoyer par email dès la rentrée au responsable de l'unité structurale.

Après approbation, une copie du présent dossier est à communiquer aux responsables de la CASHNESPE (Cellule d'Accompagnement des Sportifs de Haut Niveau, des Espoirs Sportifs et des Partenaires d'Entraînement) : Monsieur Daniel Vantongelen et Madame Anne-Sophie Janowski sur l'adresse email suivante : elitesportive@he2b.be

Haute Ecole (domaine) :		Année académique 20 __ - 20 __
Section :		Palier :

Etudiant		
NOM, prénom :		
Date de naissance :	__ / __ / ____ Nationalité :	
Adresse :	Rue	
	N°	Bte :
	Commune :	Pays :
Email :	GSM :	
Sport pratiqué :		
Statut :	Sportif de Haut Niveau (Nat. / Intern.) - Espoir Sportif - Partenaire d'entraînement	

Club		
Nom :		
Adresse :	Rue	
	N°	Bte
	Commune :	Pays :
Personne de contact :	Nom, prénom :	
	Email :	Tél :

Entraîneur	
Nom, prénom :	
Email :	GSM :

Fédération		
Nom :		
Adresse :	Rue	
	N°	Bte
	Commune :	Pays :
Personne de contact :	Nom, prénom :	
	Email :	Tél :

Documents à joindre :

Documents demandés	Remis ✓	Date
CV du parcours des 3 dernières années (compétitions et résultats)		
Horaire d'entraînement		
Calendrier des compétitions		
Attestation officielle du Ministère des Sports attestant le statut		

Date limite de dépôt : le 31 octobre de l'année académique en cours.

Chaque demande fera l'objet d'une analyse particulière. Le type d'aménagement accordé dépendra des contraintes horaires et logistiques ainsi que des prescrits réglementaires.

Je certifie que ces renseignements sont sincères, exacts et complets.

Fait à....., le

AMENAGEMENT(S) SOUHAITE(S)

Aménagements des horaires :

Insérez ici vos demandes d'aménagement(s).

Aménagements autres :

Insérez ici vos demandes d'aménagement(s).

Rappel :

1. **Sportifs de haut niveau** : étudiants inscrits à la Haute Ecole Bruxelles-Brabant (HE2B) pour l'année académique en cours et faisant partie des listes *Sportifs de haut niveau* de la Fédération Wallonie Bruxelles et/ou des listes de la Communauté flamande (Blosa) et/ou de la liste olympique du COIB et/ou des listes Begold ou qui sont membres de l'équipe nationale de leur sport.
2. **Espoirs sportifs** : étudiants inscrits à la HE2B ne faisant pas partie de la catégorie précédente, mais dont le niveau de pratique nécessite un soutien au regard des performances. Il s'agit d'un niveau national qui implique un nombre important d'entraînements par semaine. Dans ce cas, une attestation de la fédération (le cas échéant du club) est nécessaire.
3. **Partenaires d'entraînement** : étudiants inscrits à la HE2B ne faisant pas partie des catégories précédentes, mais dont le niveau, tout en étant en deçà de celui d'un sportif de haut niveau ou d'un espoir sportif reconnu, leur permet de tenir un rôle de partenaire ou d'opposant tant en vue d'optimiser la préparation des sportifs de haut niveau ou des espoirs sportifs que de développer leurs propres potentialités. Dans ce cas, une attestation de la fédération (le cas échéant du club) est nécessaire.)